

(39.)
 Samedi 10^e Juin 1762.
 L'Assemblée étant composée de M. de la Fontaine de
 Maillebois, Lamoignon de Malherbes, Pajot d'Ans-
 enbray, Pitot et Cassini honoraire.
 M^{rs} Bellet, Bouguer, de Thury, de Mailan, de Lau-
 mur, Winslow, Clairaut, Nicole, de Guettier l'aîné, P. de Jus-
 sieu, Camus, de Buffon, de la Fondamine, le Monnier, Ferrou,
 Morand, de Fouchy, Pensonnaire.
 M^{rs} Maraldi, l'abbé Nollet, de la S^ele, Perissant, d'A-
 lambert, de la Galissoniere, Malouin, de Montigny, d'Arbois,
 M^{rs} Guettard, le Roy, Quache, Daubenton, et L'ajoint.

M^r Cassini a dit que le S. de Mercastel de l'Oratoire
 demandoit que l'on lui prêtât pour quel que temps son ouvrage
 manuscrit des nombres composants et composés, duquel il a fait
 présent à l'Académie qui a décidé que ce manuscrit seroit
 remis entre les mains de M^r Cassini, et que la lettre du S. de Mer-
 castel avec le Récépissé de M^r Cassini au bas, resteroient
 dans celles de M^r Morand.

Le S. Macary est entré et a fait voir le modèle d'une espèce
 de Galerie dont toutes les Rames sont menées par une seule Roue.
 On a nommé pour l'examiner M^r de la Galissoniere et Pitot.

M^{rs} Morand et l'abbé Nollet ont présenté à l'Académie
 un Exemplaire de leur Traduction du livre de l'Electricité Médi-
 cale.

Mont^r de Lor est entré et a lu ce qui suit
 l'exposé

de l'expérience que j'ai faite pour vérifier la conjecture
 de M^r Franklin sur l'analogie de la Matière
 Electrique avec celle du Tonnerre.

M^r de la Fontaine nous ayant indiqué le moyen
 de dépouiller les nuages orageux du feu qu'ils contiennent, et prou-
 ver par là les funestes effets de la foudre, j'ai fait construire pour
 cet effet une Barre de fer de 19 pieds de hauteur, savoir 4 pour la

Pied qui la soutient, lequel est surmonté d'une Tringle de 3 pieds & de long, et d'un poutre de diamètre, courbé par les deux extrémités sur laquelle j'ai lié 3 autres Tringles qui se joignent à vis, au bout l'une de l'autre et qui forment 15 pieds de hauteur. La dernière de ces Tringles est extrêmement aigüe; et le tout est placé sur un Gâteau de Caisserie de 2 pieds en quarré et de 3 poutres d'épaisseur.

Cette Barre dont l'Empatement a 18 poutres en quarré, surmontée dans le milieu d'un canon de fusil avec 4 arcs bouillants et un appui pour soutenir le coude, est placée à un 7^e étage. Rue des Portes pour soutenir le coude, et placée à un 7^e étage. Rue des Portes, et près l'Escalier, et au milieu du coude, sort par une des fenêtres, et se lève en total depuis le bas du bâtiment, à 99 p² surmontant le comble de 8 à 9 pieds.

Elle fut placée le 18 May à 2 heures après midi, et le même jour entre 4 et 5^e comme je venois d'ajuster un fil de fer pour fixer la tête du coude, ne le croyant pas suffisamment aigüe; je voulus y joindre un cordon de soie, faite de fil d'archal. Ce fut dans cet instant qu'ayant approché ma main du coude, pour lier ce cordon, je sentis une saute d'étincelle; je rapprochai de nouveau la main jusqu'à 4 fois avec le même succès; j'observai alors où étoit le nuage que ma Barre commençoit à dépouiller de son feu, et je l'approchai du dessus du val de Grace tendant par le courant du vent sud-ouest à venir passer verticalement au dessus.

Comme j'étois seul, je jugeai par la distance où il étoit que j'avois le temps d'aller chercher quelque témoin de cet événement. Mon premier soin fut de passer chez Mr Bouguer que j'eus le malheur de ne point trouver chez lui; je me transportai chez moi d'où je ramandai ma femme. Cette River mon pensionnaire et le Maître de Musique, qui lui donnoit alors la leçon. La pluie commença à tomber comme nous entrâmes dans la maison où étoit la Barre; nous en tirâmes à l'envi des étincelles qui étoient plus fortes que les premières, parce que le nuage s'étoit approché, et commençoit à devenir vertical. La pluie mêlée de grêle étoit augmentée, les étincelles augmentèrent aussi, elles avoient la même force que celle de mon canon de fusil, lorsque le globe m'étoit frotté que par le bout d'un infini le nuage étoit vertical, la pluie continuant et j'eus les plus fortes à 9 lignes de distance sans qu'il y eût de tonnerres ni d'éclairs, mais il paroissoit que c'étoit la suite d'un orage. Ma femme qui voulut s'en aller étoit la même que celle de l'électrique ordinaire, j'eus une forte odeur au bout d'un nez que j'avois senti dans la main en voulant la retirer par le bras: et nous tirâmes ce feu pendant une demi-heure avec le même bruit le même scintillement, et les mêmes impressions des Barres électrisées par la voie ordinaire, à mesure que le nuage s'éloignoit, les étincelles diminuoient, et il me paroissoit au delà des Faubourgs St. Antoine, lorsque je tirai les dernières.

Mr Bouguer a bien voulu se charger d'en rendre compte à l'Académie le 19 de cette expérience par laquelle nous sommes assurés que le fer Barres de fer extrêmement pointues attirant le feu des nuages orageux. Je supplie l'Académie de permettre que je joigne à ce fait la copie d'une lettre écrite de Plaugat proche Clermont ferrant en Auvergne par le Curé, et adressée à Mr de St. Angel qui m'en a remis l'original, après avoir demandé moi-même à ce Curé par une lettre que Mr de St. Angel signa, le détail du phénomène qu'elle contient, et qu'il m'écrivoit annonçant comme favorisant la conjecture de Mr Franklin, avant que j'eusse fait mon expérience.

Je joins aussi un certificat de Mr du Bourg Docteur en Médecine de la Faculté de Paris que je l'avois prié de me donner sur deux questions que les expériences que j'ai faites, ont procurées, l'une et sur des humeurs chargées,

engorgées; et l'autre pour ramener les écoulements à une Don.
 Lettre de M. Binon Curé de Plaugit à Mr de St Angl
 Du 1^{er} Juin.

Mr. Ne me laches je vous prie aucun mauvais gré de ce que j'en ai
 point encore répondu à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser
 le 22 et 23^{es} de dernier. Les Douleurs violentes d'une étiologie qui
 m'ont tenu au lit 3 mois m'ont enlevé cette satisfaction. En attendant que
 m'arrivent, et le retour des Orages me permettant de m'en faire plus ample-
 ment à chacun des chefs contenus en votre Lettre, je vous certifie:

1^o la réalité du Phénomène en question, pour l'avoir vu, plusieurs fois
 après avoir pris toutes les précautions les plus exactes pour ne pas me
 laisser séduire par la persuasion, ni éblouir par l'impression d'épaves

que l'éclair laide dans l'œil après avoir disparu.

2^o le Phénomène des plus singuliers consiste en 3 Globes de flammes qui
 s'arrêtent sur chacune des Extrémités de la Croix du Rocher laquelle est
 de fer sans aucun vernis ni peinture. Les extrémités de cette Croix dont
 l'arbre est saillant d'environ 2 pieds ne sont point en pointe. Il faut aussi à
 coup sûr comme on flaire de l'ail, et par conséquent en pointes. Il faut aussi à
 remarquer que la Croix n'est pas en fer, mais en bois, et que d'environ 4 pouces
 de haut tout lequel ne s'élève pas de plus que d'environ 4 pouces
 n'est pas que qu'un de ces globes de feu ne se repose sur ce haut bout sans
 néanmoins être agité par le mouvement de la Croix.

3^o Il arrive souvent que le tonnerre tombe dans le lieu, ni au environs,
 lorsque ce Phénomène paroît ou avant qu'il paroisse.

4^o Il ne paroît qu'à près de grands orages accompagnés de nuées noires et
 épaisses, et de fréquents éclairs.

5^o Quand il a paru il cesse par la tradition immémoriale et par l'expérience
 ce que j'en ai fait depuis 27 ans que je suis dans cette Paroisse, que l'orage
 n'est plus à craindre, et que la Douleur revient peu de temps après.

6^o Les Globes qui s'arrêtent sur chacune des Extrémités de la Croix ont de
 différente couleur, comme l'éclair ou l'arc-en-ciel de figure ronde par la
 base, se terminent en Cône, et ont flamboyantes à peu près comme une Chan-
 delle qui brûle sur les fins.

7^o Enfin ces 3 globes durent quelquefois 2 heures 2 fois. & sans s'éteindre,
 suivant que la matière est plus ou moins abondante, et se soutiennent contre
 la Pluie quelque espèce qu'elle puisse être.

Voilà tout ce que ma faible convalescence me permet de vous exposer
 pour le coup à ce sujet. J'ai fait là dessus quelques réflexions dont il s'agit
 notre Evêque parait sans fait. Je vous en fis part alors que j'étais le plus
 de vous voir souvent, mais le laps de temps nous l'a fait oublier. J'ai
 en chanté de cette occasion qui me donne à celle d'avoir souvent de vos
 nouvelles, &c.

Certificat de M. du Bourg

Je soussigné, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, certifie
 qu'ayant mené 2 jeunes filles pour les faire élever chez Mr de Lor,
 le succès de l'éducation a été favorable à toutes les deux, quoiqu'à diffé-
 rent degré: Elles désirent de n'être point nommées sans nécessité, mais on
 peut citer plusieurs Dames respectables à qui elles mêmes ont fait le détail
 de leur histoire.

La première est âgée de 20 ans: L'écoulement de ses ordinares étoit
 toujours précédé de Coliques fort vives, toujours accompagnées de maux
 de tête, ne durait que 3 jours au plus; et le sang en étoit fort épais, et en
 petite quantité: Elle a été deux fois chez Mr de Lor le mois dernier, a
 vatte une demi-heure au plus sur le spétaculaire, et s'est au moins 1 heure
 ou une heure et demie la 2^e fois; le succès a été aussi complet qu'on
 pourroit le souhaiter; elle n'a eu ni Colique ni mal de tête; l'écoulement
 a été très abondant pendant cinq jours; elle a encore vu quelque chose de
 et le sang a paru très fluide, et très vermeil: Enfin de plus ce temps elle
 se trouve

329
Se trouve mieux à divers autres égards; par exemple, elle étoit sujette à cracher du Sang de temps en temps, et elle n'en a pas craché depuis un mois.

La seconde est âgée de 17 à 18 ans, elle étoit fort pâle, et ses Regles alloient mal; elle a été électrisée comme son amie, mais non pas avec autant de succès, il n'y a pas eu une augmentation considérable dans la quantité des Écoulemens. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, depuis l'Expérience, tout le monde lui a trouvé le teint meilleur, elle se propose d'y retourner comme ci, et y auroit déjà été sans des affaires domestiques très-fâcheuses qui ne le lui ont pas permis. Une remarque commune à toutes les deux, c'est qu'elles ne sentent point le Catarrhe d'une grande pesanteur dans les jambes et les cuisses, elles ne se sont pas plaintes d'aucune incommodité; je les y aurois menées aux approches de leur temps critique.

Deux observations générales et deux faits particuliers m'avoient conduit comme par la main à tenter ces Expériences qui ne paroissent surprenantes à personne; 1.° On veut y faire attention, 1.° Chacun peut s'assurer par ses propres yeux que l'Électricité accélère le mouvement des Liqueurs dans les tuyaux capillaires. 2.° Plusieurs Physiciens se sont assurés qu'elle augmente la fréquence du Pouls au moins d'un quart en sus. 3.° M. du Bois, de Schleims, étant monté par simple curiosité sur le même, parcourent il y a 3 ou 4 mois, des Hémorroïdes fort gonflées qui le faisoient beaucoup souffrir, se mirent aussitôt à fluer, et il se porta à merveille depuis. 4.° M. le Honorable comme il me la assure lui-même, plusieurs fois. 4.° M. le Honorable s'exerçant souvent à ces Expériences il y a 4 ou 5 ans, avoit une Luesion si considérable qu'elle fut obligée de renoncer à ce métier. Quoi donc de plus simple et de plus naturel que le forollaire qui me devoit à tirer de ces Observations? Je ne doute pas que l'on n'en puisse déduire bien d'autres; et j'ose même assurer que dans tous les cas de maladies qui ne proviendront que de l'épaississement des Liqueurs et de leur Stagnation, on trouvera dans l'Électricité une ressource, et de plus promptes et des plus innocentes; mais dans des Maladies tant soit peu compliquées, je ne conseillerois pas d'y recourir que l'on n'en eût auparavant bien pesé toutes les circonstances. Eunc-tando ut plurimum, audent nonnunquam rite prohibere. Res medicae. Il me semble que je serois volontiers électriser un Leuco-phlegmatique. Donnée à Paris, ce 10 Juin 1752. Signé J. Barbeau du Boy.

M. le Honorable a lu l'Extrait suivant d'une Lettre
de M. son frère Médecin écrite de J. Germain

Cette Lettre datée du 8 Juin, et communiquée le 10 à l'Académie en réponse de celle que j'avois écrite le matin à mon frère, et dans laquelle je l'informois que la pluie avoit empêché l'accomplissement de ce que j'avois promis à l'Observatoire, les Gateaux de St. Pierre de révéler tant à l'Esplanade qu'à l'Observatoire, les Gateaux de St. Pierre, ayant été mouillés, voici l'article de la Lettre qui a rapport à l'Expérience. Quelque chose que l'on dise à Paris, nous sommes très-susceptibles de l'Expérience; et elle a recueilli toute la journée à l'Hôtel de Noailles, et 20 personnes en ont fait l'Expérience, entr'autres M. le Marquis d'Alby, Ambassadeur à Naples; et une chose fort singulière et qui ne sauroit être dangereuse par les précautions que j'ai prises. L'expérience que je vais suivre fort commodément, comme vous verrez quand vous viendrez à J. Germain

AB